



Scénario : Entre l'arbre et l'écorce

Taille du groupe : 4-15

Ce scénario peut contenir un langage explicite et des références à des situations blessantes qui pourraient déclencher des émotions fortes chez certaines personnes. Si vous avez besoin d'aide, des services sont disponibles via le [Programme d'aide aux membres des FAC \(PAM FC\)](#) et le [Programme d'aide aux employés \(PAE\)](#).

Votre unité intervient dans le cadre de la phase de règlement après conflit destinée à encourager les civils à retourner chez eux. Vous êtes le commandant de section d'une patrouille à pied dans une zone urbaine. Votre patrouille est chargée de « montrer une présence ». Vos règles d'engagement (RE) autorisent l'usage proportionnel de la force, y compris la force mortelle, pour vous protéger, protéger les autres membres de votre unité ou tout autre soldat et soldate ou employé et employée de l'Organisation des Nations Unies (ONU). Les RE ne donnent pas l'autorisation d'utiliser la force pour protéger les civils du pays hôte.

Au cours d'une de ces patrouilles, vous tombez sur un groupe de paramilitaires du pays hôte qui infligent des blessures à des civils. Vous leur dites d'arrêter, mais ils rient et vous insultent. Ils sont tous armés, mais ne vous menacent en aucune façon. Alors que votre groupe s'approche, plusieurs d'entre eux viennent bloquer l'accès au lieu où se produisent les actes de violence. Ils le font sans armes et sans adopter un comportement menaçant, car ils savent que vous n'êtes pas autorisé à faire usage de la force.

Vousappelez le poste de commandement de votre compagnie pour obtenir l'autorisation d'intervenir ou au moins pour que la police locale soit envoyée sur les lieux et gère la situation. On vous rappelle de respecter les RE et on vous demande d'attendre pendant que des efforts sont déployés pour trouver une réponse. Pendant ce temps, le niveau de violence augmente.

Catégories

Principes :	Respecter la dignité de toute personne, Obéir à l'autorité légale et l'appuyer
Valeurs :	Intégrité, Courage
Thèmes liés à la culture :	Service, Identité
Types d'inconduite :	Non spécifié
Thèmes ACS Plus :	Culture, Origine géographique, Race/ethnicité
Public :	Forces Armées Canadiennes

Guide de facilitation

Objectifs d'apprentissage:

- Discuter des obligations éthiques « respecter la dignité de toute personne » et « obéir à l'autorité légale et l'appuyer » dans un contexte opérationnel.
- Discuter des valeurs éthiques que sont l'intégrité et le courage, ainsi que de la responsabilité/du devoir, lesquels font partie de l'éthos des Forces armées canadiennes (FAC), dans un contexte opérationnel.

Questions de facilitation:

1. Que feriez-vous dans cette situation? Quels sont les aspects à prendre en considération?
 - Permettre une discussion ouverte au sein du groupe.
 - Préoccupations d'ordre éthique : La préoccupation éthique est liée à votre sentiment face à l'impossibilité d'apporter de l'aide à des personnes qui ne peuvent pas se défendre. Est-il éthique de ne pas intervenir alors que des personnes subissent de la violence?
 - Facteurs d'ordre personnel : Les limites des RE vont à l'encontre de vos valeurs personnelles et de votre morale. La relation que vous tentez de bâtir avec ces villageois subissant de la violence sera compromise si vous n'agissez pas pour mettre fin à ces injustices.
 - Facteurs liés au contexte : Il se peut que des situations similaires se produisent régulièrement. Vous devez maintenant décider de ce que vous allez faire. Vous devez tenir compte des répercussions que le fait de ne rien faire pourrait avoir sur l'intégrité de votre mission. Vous devez déterminer si les autorités locales sont au courant de la situation. Vous devez tenir compte de l'effet considérable sur la stabilité de l'environnement qu'aurait le fait de ne pas intervenir ou de ne pas attirer l'attention sur cette situation.
2. Quel est le dilemme éthique dans cette situation?
 - Il s'agit d'un dilemme des valeurs divergentes.
 - Vous êtes hésitant à mettre votre patrouille en danger pour des personnes que vous n'êtes pas chargé de protéger. Vous savez que la bonne chose à faire est d'intervenir, mais vos RE sont claires en ce qui concerne le recours à la force, y compris à la force mortelle.
3. Quels plans d'action pourraient être entrepris dans ce scénario?
 - Option 1 : Vous rapprocher du lieu où se produisent les actes de violence en attendant d'autres instructions, mais sans utiliser la force. Votre présence rendra peut-être les belligérants mal à l'aise et les incitera à s'arrêter. Si les belligérants font usage de la force, vous avez le droit de vous protéger en faisant un usage proportionnel de la force. Vous risquez cependant de perdre votre crédibilité auprès de la population civile si elle vous voit rester sans rien faire.
 - Option 2 : Faire une démonstration de force en tentant de vous interposer entre les victimes et les agresseurs. Pendant ce temps, demandez à votre poste de commandement d'appeler la police ou les autorités locales pour qu'elles interviennent. Si vous avez des médias sur place, encouragez-les à documenter les actions des belligérants pour voir s'ils feront marche arrière. Cette intervention pourrait provoquer une escalade de la violence, mettant ainsi en danger la vie des membres de votre section ainsi que celle des victimes.
 - Option 3 : Ne pas attendre d'autres instructions, ignorer les RE et utiliser la force pour empêcher les belligérants de commettre d'autres actes de violence. Si vous choisissez cette option, vous devez être prêt à rendre compte de vos décisions.